

R E P U B L I Q U E P O P U L A I R E D E C H I N E

Index

Aperçu des effets de la convention	1
Application Form for Tax Agreement to Foreign Resident	3
Imputation forfaitaire d'impôt (Partie générale, p. 13)	

Aperçu des effets de la conventionI. Etendue des dégrèvements

Nature des revenus	Impôt chinois		Dégrèvement conventionnel			Remarques voir chiffres
	Désignation	Taux %	de %	à %	Procédure	
Dividendes	withholding tax	20/-	10/-	10/-	Réduction/ remboursement	II 1
Intérêts	do.	20	10	10	do.	II 2
Redevances de licences	do.	20	10	10	do.	II 3

II. Particularités

1. En principe un impôt à la source de 20 % est prélevé sur les dividendes. Les distributions des "Foreign Investment Enterprises" (FIE), c'est-à-dire des sociétés dont le capital est détenu en totalité par des personnes résidentes à l'étranger, sont toutefois exonérées de l'impôt à la source chinois.

2. Les intérêts provenant de prêts garantis, assurés ou indirectement financés par la Confédération, un canton, une commune ou une institution financière publique suisse sont exonérés de l'impôt à la source chinois.

3. S'agissant des revenus provenant du leasing, l'impôt à la source de 10 % n'est prélevé que sur 60 % du montant brut de la rémunération, c.à.d. que la charge effective de l'impôt à la source est ainsi de 6 % du montant brut de la rémunération.

III. Procédure

Dans la règle, le dégrèvement de l'impôt à la source chinois sur les dividendes, intérêts et redevances de licence a lieu à la source. Il est nécessaire pour cela d'adresser la formule "Application Form for Tax Agreement to Foreign Resident" en trois exemplaires pour attestation aux autorités cantonales qui transmettent la demande à l'Administration fédérale des contributions. Après avoir visé la demande, l'Administration fédérale des contributions la renvoie au contribuable qui la transmet à son partenaire chinois. Puis ce dernier la soumet à l'autorité compétente chinoise. La demande doit être présentée avant l'échéance des revenus.

Si la réduction n'a pu être demandée et que l'impôt chinois a été retenu alors au taux du droit commun, la voie du remboursement ultérieur du trop-perçu demeure ouverte. La formule "Application Form for Tax Agreement to Foreign Resident" doit également dans ce cas être adressée en trois exemplaires pour attestation aux autorités cantonales compétentes qui la transmette à l'Administration fédérale des contributions à l'attention des autorités fiscales chinoises. Des pièces justifiant la déduction de l'impôt chinois doivent être jointes si possible à la demande.

IV. Dégrèvement spéciaux des impôts suisses

Imputation forfaitaire d'impôt (voir partie générale p. 13 et s.) et privilège holding (voir partie générale, p. 12).

CHINE

(Traduction)

**Administration fiscale de la
République populaire de Chine****Formule pour les non-résidents en vue de
l'application de la convention de double imposition**

Au bureau d'impôt _____

Indications du requérant:

_____, 19__

Personne physique	Nom		Nationalité	
	Domicile ou résidence			Numéro postal
Personne morale ou autre entité	Nom			
	Lieu du siège			Numéro postal
	Lieu de la direction effective			Numéro postal
	Lieu d'enregistrement			Numéro postal

Indications concernant le revenu:

Dividendes	Nom du créancier			
	Adresse			Numéro postal
	Montant du paiement			Date du paiement
Intérêts	Nom du créancier			
	Adresse			Numéro postal
	Montant du paiement	Date du contrat	Durée du contrat	Date du paiement
Redevances	Nom du créancier			
	Adresse			Numéro postal
	Montant du paiement	Date du contrat	Durée du contrat	Date du paiement
Rémunération de services personnels	Profession			
	Nom du créancier			
	Adresse			Numéro postal
	Montant du paiement	Nature du revenu		Date du paiement

Convention applicable:

Convention de double imposition entre la République populaire de Chine et _____, article _____, paragraphe _____

Autres: _____

Je déclare que les indications ci-dessus sont exactes et complètes.

Signature ou timbre du requérant: _____

Certificat de résidence du requérant (à remplir uniquement par l'administration compétente de l'Etat contractant où le requérant est résident)

Attestation			
Nous attestons que _____ (nom du requérant) est résident de _____ au sens de l'article _____, paragraphe _____, de la convention de double imposition entre _____ et la République populaire de Chine.			
Numéro du requérant	Signature	Date	
Timbre de l'administration fiscale			

Réservé à l'usage de l'administration fiscale seulement:

Ref. No.

Date de réception de la demande		Date d'examen	
Résultat de l'examen			
Fonctionnaire responsable (signature)		Supérieur responsable (signature)	

(traduction)

Instructions concernant la "Formule pour l'application
de la convention fiscale aux non-résidents"

1. Objet de la formule et aspects de procédure

(1) La formule est utilisable par les résidents de pays ayant conclu la convention en vue d'éviter la double imposition (désignée ci-après, la "Convention fiscale") avec la République populaire de Chine qui demandent l'application de la convention fiscale aux dividendes, intérêts, redevances et rémunérations de services personnels provenant de Chine.

(2) La formule doit être complétée par le bénéficiaire effectif ou la personne qui encaisse le revenu, en deux exemplaires transmis au payeur qui la soumet alors à l'administration fiscale locale compétente. Un exemplaire est retourné au payeur pour examen et approbation de l'administration fiscale.

2. Instructions concernant les rubriques de la formule

(1) "Indications du requérant"

i. Domicile ou résidence de la personne physique, indiquer l'adresse du domicile ou de la résidence du requérant ainsi que le numéro postal du pays dont le requérant est résident pour l'assujettissement à l'impôt.

ii. Nom de la personne morale ou autre entité, donner la dénomination complète; lieu du siège, direction effective ou enregistrement, donner l'adresse et le numéro postal dans le pays dont le requérant est résident pour l'assujettissement à l'impôt.

(2) "Indication du revenu"

"Profession" dans la rubrique revenus de services personnels se rapporte aux services personnels dépendants ou indépendants du requérant. "Nature du revenu" comprend les salaires ou la rémunération de services.

(3) Autres

Indications nécessaires du requérant concernant certains éléments de la formule ou autres.

(4) A la fin de la formule, "Timbre de l'administration fiscale" désigne le timbre officiel de l'administration fiscale du comté (Cité) compétent en Chine pour l'imposition du requérant.